



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

COMMUNIQUE FINAL DE LA SESSION DU COMITÉ D'URGENCE DE LA FECAFOOT TENUE PAR VISIO-CONFERENCE LE 27 OCTOBRE 2026

L'an deux mille-vingt-six ;

Et le vingt-sept du mois d'octobre ;

S'est tenue par visioconférence, une session du Comité d'Urgence de la Fédération Camerounaise de Football, sur convocation de son Président, **Monsieur ETO'O FILS Samuel**.

Ont pris part aux travaux, par visioconférence, outre le président de la FECAFOOT :

- *Madame EKO MENDOMO Céline, 1^{ère} vice-présidente ;*
- *Monsieur ABDOULKARIM, 2^{ème} vice-président ;*
- *Monsieur DJAMPIR Arthur, 3^{ème} vice-président ;*
- *Monsieur SHU ABUNDE Pascal, 4^e vice-président ;*
- *Monsieur BATAMACK Pierre, Représentant élu des clubs du Football Professionnel ;*

Monsieur MANDONG Isaac Noé, **Secrétaire Général**, rapportait les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

1. *Propos introductif du Président de la FECAFOOT ;*
2. *Examen de la situation de crise au sein de « ORYX de Douala » à l'aune du démarrage du championnat Régional saison 2026/2027.*
3. *Divers.*

Le quorum étant atteint, le Comité d'Urgence de la FECAFOOT a pu valablement délibérer conformément aux dispositions de l'article 49 des Statuts de la FECAFOOT.

Après examen et débats des points inscrits à l'ordre du jour, le Comité d'Urgence a pris les résolutions suivantes à l'unanimité des membres :

RESOLUTION 1 :

- Considérant la situation de crise qui prévaut au sein de « ORYX club de Douala » ;
- Considérant que cette crise a entraîné une perte de confiance entre les membres dirigeants du club ;
- Considérant les difficultés qui en résulte, notamment l'impossibilité de tenir une Assemblée Générale ordinaire de début de saison au sein de l'association ;
- Considérant l'imminence du démarrage des championnats régionaux au titre de la saison 2026/2027 ;

Le Comité d'Urgence à l'unanimité des membres, décide de la mise sur pied d'un **Comité Provisoire de Gestion (CPG)** dans « ORYX club de Douala » et de la nomination des membres ainsi qu'il suit :

- **Président** : Monsieur MOUDIKI Guy Roger ;
- **Vice-Président** : Monsieur MOUKOURI MANGA Charles ;
- **Secrétaire Général** : Monsieur PRISO MASSOH ;
- **Secrétaire General Adjoint** : Monsieur NJEMBELE William;
- **Trésorier** : Monsieur NDOUMBE Ernest ;
- **Manager Général** : Monsieur MBELLA ELESSA Belembe Jean Paul ;

RESOLUTION 2 :

Le Comité d'Urgence à l'unanimité des membres, décide que le Comité Provisoire de Gestion ainsi composé sera chargé principalement de :

- Gérer les affaires courantes du club ORYX de Douala, à compter de la publication des résolutions de la présente session ;
- Organiser une Assemblée Generale du club, dans un délai de 12 mois, à l'effet de procéder à l'élection des nouveaux organes dirigeants ;
- Rendre régulièrement compte de la gestion de toutes leurs activités ainsi que les difficultés éventuelles rencontrées.

RESOLUTION 3 :

Le Comité d'Urgence à l'unanimité des membres, décide que les fonctions de membres du Comité Provisoire de Gestion prennent fin à l'issue de la tenue l'Assemblée Generale.

Fait à Yaoundé le 27 octobre 2026

LE SECRETAIRE GENERAL

MANDONG Isacc Noé

